

Subventions aux organismes et groupes communautaires

La Communauté rurale Beaubassin-est invite les organismes et groupes communautaires de la région à soumettre une demande pour recevoir une contribution financière. Les demandes de subvention seront étudiées selon les critères d'évaluation suivants :

- Les demandes de subvention sont faites par un organisme / groupe communautaire à but non lucratif qui dessert la population de Beaubassin-est ;
- Les subventions demandées doivent contribuer à organiser des activités spécifiques de l'organisme / groupe qui auront un impact sur la communauté ;
- Une priorité sera donnée aux demandes de subvention qui serviront à aider des personnes dans le besoin de la municipalité.

Les demandes de financement sont évaluées deux fois par année, les dates limites pour remettre le Formulaire de demande de subvention sont le 31 mars et le 31 octobre. En avril 2018, la municipalité a remis des subventions à 18 organismes communautaires.

SUBVENTIONS DE 1000\$ (3)

Comité d'entraide de Cap-Pelé / Shemogue
Vestiaire St-Joseph
Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour

SUBVENTION DE 750\$ (1)

Groupe Sociofoto

SUBVENTIONS DE 500\$ (2)

Comité organisateur du Grand-Bazar-à-Choix
Club d'âge d'or de Grand-Barachois

SUBVENTION DE 335\$ (1)

Comité de Sauvegarde de l'Église historique de Barachois

SUBVENTION DE 300\$ (1)

Société culturelle Sud-Acadie

SUBVENTIONS DE 250\$ (10)

Centre de Saint-André-LeBlanc
Chevaliers de Colomb de Grand-Barachois
Jardin communautaire Shediac et Banlieues
Centre culturel et sportif de Cormier-Village
Centre communautaire de Haute-Aboujagane
Club d'âge d'or de Shemogue
Club d'âge d'or de Cormier-Village
Été musical de Barachois

Grand-Barachois Theatre Ensemble

Conférence pour la protection et la restauration des zones côtières du Déroit de Northumberland